

Réunion du 17 avril 2024

Procès-verbal N° 31

Présidence M. M PINGUET

Présents : MM. L. ERAY, JC PIBOIN

Excusés : Mme P. BEAURENAUD, MM. B. MAY, G. MARTIN

COMPÉTITIONS MASCULINES

RAPPEL : L'entrée au stade est gratuite pour toutes les rencontres des Coupes Départementales.

INFORMATIONS

. Planning de journée

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

. Correspondance

Toute correspondance émanant d'un club devra être rédigée par le biais de l'adresse mail officielle de ce dernier pour être prise en compte.

Terrain impraticable

Pour toute déclaration de terrain impraticable, il convient de se référer au règlement figurant dans l'annuaire du District. **SAUF POUR LES COUPES DÉPARTEMENTALES.**

Toute demande effectuée en dehors de ces deux procédures ne pourra être prise en compte. Aussi, lors de la phase aller, et afin de préserver la régularité sportive de la compétition, la commission demande aux clubs d'appliquer la procédure N°1 avec envoi de l'arrêté municipal le vendredi avant 16 heures au secrétariat du District, de manière à pouvoir inverser la rencontre.

Rappel

Tout match amical ainsi que les tournois doivent être déclarés au District.
Se référer au règlement de la LBFC (Atout club).

Programmation des rencontres en lever de rideau

Suite au PV de la Ligue en date du 09 avril 2024, les coups d'envoi des rencontres de niveau district en lever de rideau des matchs de Ligue doivent impérativement se jouer à 12H00.

1 – MATCHS NON-JOUES

La commission demande aux clubs de bien vouloir respecter le règlement figurant dans l'annuaire du District pages 131 et 132 (s'agissant des matchs reportés suite arrêté municipal à transmettre au District avant 16h00)

En raison du nombre important de matchs en retard, la commission est appelée à remettre certains matchs les mercredis 1^{er} et 8 mai 2024.

DEPARTEMENTAL 1

GARCHIZY 2 / MOULINS-ENGILBERT 1 – Match n° 50182.2 – fixé au 1^{er} mai 2024 (journée du 10 mars 2024)

DEPARTEMENTAL 2 poule A

ST PERE 1 / FOURCHAMBAULT 2 – Match n°50131.2. fixé au 28 avril 2024 (journée du 10 mars 2024)

COSNOIS FC 1 / NEVERS-BANLAY 2 - Match n° 50136.2 – fixé au mercredi 1^{er} mai 2024 (journée du 17 mars 2024 indisponibilité du terrain de rugby).

DEPARTEMENTAL 2 Poule B

NEVERS-CHALLUY 2 / ST-BENIN 2 – Match n° 50211.2 – Fixé au 1^{er} mai 2024 (journée du 25 février 2024)

CHAULGNES 1 / LUZY-MILLAY 1 – Match n° 50212.2 – Fixé au 1^{er} mai 2024 (journée du 25 février 2024)

CORBIGNY 2 / LA MACHINE 2 - Match n°50218.2 – fixé au 28 avril 2024 (journée du 10 mars 2024)

DEPARTEMENTAL 3 poule A

COULANGES 3 / ENT. SAINT-REVERIEN CORBIGNY 1 – Match n° 50277.2 – Fixé au 28 avril 2024 (journée du 25 février 2024)

ST PERE 2 / CHANTENAY 1 – Match n°50284.2 fixé au 1^{er} mai 2024 (journée du 10 mars 2024)

COULANGES 3 / CIE IMPHY 2 – Match n° 50312.2 à fixer (journée du 21 avril 2024)

DEPARTEMENTAL 3 poule B

E. CORANCY-CHATEAU ARLEUF 1 / ESN 58 3 – Match n° 50337.2 – Fixé au 12 mai 2024 (journée du 18 février 2024)

E CORANCY-CHATEAU-ARLEUF 1 / MOULINS-ENGILBERT 2 – Match n° 50350.2. Fixé au 28 avril 2024 (journée du 10 mars 2024)

DEPARTEMENTAL 4 poule Elite

CHAULGNES 2 / NARCY 1 – Match n°51156.1 – Fixé au 12 mai 2024 (journée 25 février 2024)

CHAULGNES 2 / MARZY 3 – Match n° 51137.2 – Fixé au 28 avril 2024 (journée du 31 mars 2024)

CERCY 2 / E. SAUVIGNY SLA 1 – match n°51191.2 – fixé au 1^{er} mai 2024 (journée du 7 avril 2024)

PREMERY 1 / CHAULGNES 2 – match n°51177.2 – fixé au 1^{er} mai 2024 (journée du 7 avril 2024)

DEPARTEMENTAL 4 poule Consolante

LUTHENAY 2 / DRUY BEARD 2 – Match n° 51394.1 – Fixer au 28 avril 2024 (journée du 18 février 2024).

GARCHIZY FR PORT 2 / DRUY BEARD 2 – Match n° 51390.2 - Fixé au 12 mai 2024 (journée du 31 mars 2024)

COSSAYE 2 / CHATILLON 2 – Match n°51378.2 – Match n°51378.2 – Fixé le 12 mai 2024 (journée du 31 mars 2024)

COUPE DU DISTRICT SPORT COMM

GARCHIZY FR PORT 1 / ST BENIN 2 – match n° 51827.1 fixé au 28 avril 2024 (journée du 3 mars 2024).

CHANTENAY 1 / vainq du match GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 1 - ST BENIN 2 fixé au 8 mai 2024

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 21 avril 2024

DEPARTEMENTAL 4 poule Elite

CERCY 2 / MARZY 3 – match n°51195.2

En raison du forfait de CERCY 2 lors du match aller, la Commission inverse la rencontre.

La rencontre devient MARZY 3 / CERCY 2.

En raison de la programmation d'une rencontre à 13h et d'une rencontre à 15h sur le terrain de MARZY, cette rencontre est avancée à 11h.

Journée du 5 mai 2024

DEPARTEMENTAL 2 poule B

ESN58 2 / ST BENIN 2 – match n°50255.2

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer cette rencontre à 13h à Lucenay.

Accord de la Commission.

DEPARTEMENTAL 3 poule B

ESN58 3 / E. MOUX BRASSY 1 – match n°50382.2

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer cette rencontre à 13h à Dornes.

Compte-tenu de la nouvelle programmation des levers de rideau (match district lever de rideau d'un match Ligue), la Commission positionne cette rencontre à 12h à Dornes.

Journée du 12 mai 2024

DEPARTEMENTAL 2 poule B

CHAULGNES 1 / LUZY MILLAY 1 – match n°50212.2

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer cette rencontre au 1^{er} mai 2024.

Accord de la Commission.

Journée du 2 juin 2024

DEPARTEMENTAL 2 poule B

LA MACHINE 2 / CERCY 1 – Match n°50197.2

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer cette rencontre à 12h00.
Sous réserve (voir règlement page 69).

3 – FORFAITS

DEPARTEMENTAL 4 poule Consolante

GARCHIZY FR PORT 2 / CHATILLON 2 – Match n° 51382.2 du 14/04/2024

Forfait déclaré de CHATILLON 2.

Amende 40€

DEPARTEMENTAL 4 poule Elite

CHAULGNES 2 / CERCY 2 – Match n° 51192.2 du 14/04/2024

Forfait déclaré de CERCY 2

Amende 40€

4 – COURRIEL ET DOSSIER TRANSMIS

RAS.

5 – COUPES DEPARTEMENTALES

**Le prochain tirage de toutes les Coupes départementales seniors
se déroulera le vendredi 3 mai 2024 à 18h30
au siège du District de la Nièvre**

COMPÉTITIONS FÉMININES

1 – MATCHS NON-JOUÉS

Poule Elite phase 2

BRASSY 1 / E. CORBIGNY CHATEAU 1 – Match n° 51050.2 fixé le 12 mai 2024 (journée du 31 mars 2024)

FC NEVERS 2 / SNID 1 – Match n°51060.1 fixé au 21 avril 2024. (journée du 10 mars 2024)

BRASSY 1 / E. CLAMECY TANNAY 1 – Match n° 51001.1 fixé au 21 avril 2024 (Journée du 18 février 2024)

E. CLAMECY TANNAY 1 / FC NEVERS 2 – Match n° 51056.1. Fixé le mercredi 1^{er} mai 2024 (journée du 25 février 2024)

BRASSY 1 / COULANGES 1 – Match n° 51059.1 fixé au mercredi 1^{er} mai 2024 (journée du 10 mars 2024)

LA CHARITE 1 / E. CLAMECY TANNAY 1 – Match n° 51010.1 fixé au mercredi 8 mai 2024 (journée du 10 mars 2024)

Poule Consolante phase 2

GUERIGNY URZY 1 / ESN58 1 – match n°51078.1 fixé au 20 avril 2024 à 18h30 (journée du 10 mars 2024)

FC NEVERS 3 / ST REVERIEN 1 – Match n°51031.1. Fixé au 21 avril 2024 (journée du 18 février 2024)

VARZY 1 / POUILLY 1 - match n°51075.2. fixé au au 21 avril 2024 (journée du 7 avril 2024)

VARZY 1 / FC NEVERS 3 – match n°51039.1 fixé au 27 avril 2024 à 18h00 (journée du 10 mars 2024)

VARZY 1 / ST REVERIEN 1 – Match n°51032.1. fixé le mercredi 1^{er} mai 2024 (journée du 25 février 2024)

SAINT-REVERIEN 1 / CHARRIN 1 - Match n° 51038.1 fixé au mercredi 8 mai 2024 (journée du 10 mars 2024)

POUILLY 1 / ST REVERIEN 1 – Match n° 51070.2 fixé le 12 mai 2024 (journée du 31 mars 2024).

COSSAYE 1 / FC NEVERS 3 – Match n° 51072.2 reporté au 12 mai 2024 à 11h (journée du 31 mars 2024)

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 21 avril 2024

Critérium féminin phase 2 poule Consolante

GUERIGNY URZY 1 / ESN58 1 – Match n° 51078.1

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer cette rencontre au samedi 20 avril à 18h30.

Accord de la Commission.

Journée du 26 mai 2024

Critérium féminin phase 2 poule Consolante

FC NEVERS 3 / VARZY 1 – match n°51039.2

La Commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour avancer cette rencontre au samedi 25 mai 2024 à 18h.


Accord de la Commission.

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 24 AVRIL 2024 A 16H30

Le Président
PINGUET Michel



Le Secrétaire
ERAY Lionel



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.